

2025/014

DEPARTEMENT DU VAR



Mairie
de
FORCALQUEIRET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE FORCALQUEIRET

OBJET : Annulation décision 2025/011 du 02.06.2025 portant demande de soutien financier auprès du département du Var et de l'Agglomération Provence Verte pour l'extension du chantier Ecole

Le Maire de la commune de FORCALQUEIRET,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article 2122-22,

VU la décision n°2025/011 du 02.06.2025 portant demande de soutien financier auprès du département du Var et de l'Agglomération Provence Verte pour l'extension du chantier Ecole

CONSIDERANT que les partenaires financiers sollicitent une délibération du conseil municipal

DÉCIDE

Article 1 : D'annuler la décision n°2025/011 du 02.06.2025 portant demande de soutien financier auprès du département du Var et de l'Agglomération Provence Verte pour l'extension du chantier Ecole.

Article 2 : les conseillers municipaux seront informés de cette décision sans délai et il en sera rendu compte lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 3 : la Directrice Générale des Services et le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait à Forcalqueiret le 08/07/2025,



Le Maire, Gilbert BRINGANT